



POUR LE PROGRES SOCIAL
ENSEMBLE
DANS L'ACTION
LE 9 AVRIL

GREVE ET MANIFESTATION

Mardi 9 avril PLACE J. JAURES à TROYES à 14H

Si la France n'a pas battu hier son record historique de chômage de janvier 1997, l'Aube a battu le sien. Il datait de septembre 1996 : on comptait alors **16 804** demandeurs d'emploi. En février 2013, ils étaient **16 997** très précisément à n'avoir exercé aucune activité. Pour donner une idée de l'importance de la montée du chômage depuis la crise, un seul chiffre : en août 2007, l'Aube ne comptait que **9 947** demandeurs d'emploi.

D'un mois sur l'autre, entre janvier et février 2013, le chômage a augmenté de 1 %. Sur un an, il augmente de 15,1 %. L'Aube voit son marché de l'emploi se dégrader plus vite que la Région (+ 14,4 %) et que la France (+ 10,8 %). Les femmes et les jeunes sont les plus touchés.

L'annonce de chiffres record du chômage et l'hémorragie des emplois industriels vont continuer de plonger des millions de salariés dans la précarité et l'incertitude.

C'est pourquoi, après la forte mobilisation du 5 mars qui a réuni 200 000 manifestants dans 175 rassemblements, nous appelons l'ensemble des salariés du privé comme du secteur public, des retraités et des privés d'emploi, à une nouvelle

C'est le cas pour tout le bassin d'emploi Barsuraubois ou des centaines de salarié-e-s sont menacé-e-s chez valco entre autres. Mais aussi dans le romillon par cycleurope comme sur Troyes et l'agglomération ou nombre d'entreprises donnent des signes de santé précaire.

Alors que la période de crise appelle des mesures de protections des droits des salariés et une réorientation de la stratégie des entreprises en faveur de l'emploi et des salaires, **les dispositions contenues dans l'ANI du 11 janvier 2013 vont aggraver la situation déjà créée**, en offrant encore plus de flexibilité aux employeurs.

Le changement de cap en matière de politique d'emploi et de garanties sociales pour les salariés est d'une absolue nécessité.

Journée de grèves et de manifestations le mardi 9 avril 2013

pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier.